

*Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical
du mercredi 16 septembre 2020 à Ciron*

Etaient Présents, Excusés, Absents Mmes et MM. les délégués :

Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

Nom	Prénom	Observations
AUBRY	Andrée	
BONDOUX	Christel	
DAMET	Joël	
HERVO	Dominique	
JACQUET	Alain	
LACOU	Lydie	
LHERPINIERE	Gilles	Est remplacé par un suppléant ROBIN Wilfried
LIAUDOIS	Michel	
MERIoT	Claude	
PESSIONE	Alain	
VACHAUD	Edith	

Communauté de Communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Nom	Prénom	Observations
BONNET	Maurice	
BRANGIER	Patrick	
CHARTIER	Bruno	
DESAIX	Thierry	
GUILLOREAU	Marinette	Absente
MARTINEAU	Jean-Marie	
NANDILLON	Jean-Pierre	A donné pouvoir à BONNET Maurice

Communauté de Communes Marche d'Occitane Val d'Anglin

Nom	Prénom	Observations
GOURLAY	Philippe	
GROEN	Spike	
JOUOT	Hubert	
LAROCHE	Laurent	
VRIGNAT	Frédérique	

Communauté de Communes Cœur de Brenne

Nom	Prénom	Observations
BOISLAIGUE	Christian	
CAMUS	Jean-Louis	
DANVY	Françoise	Absente
MARCQ	Jean-Louis	

Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne

Nom	Prénom	Observations
GUIGNEDOUX	Jean	
RIET	Serge	
VILLIERE	Chantal	

Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole

Nom	Prénom	Observations
AUJEAN	Bernard	

Communauté de Communes Chatillonnais en Berry

Nom	Prénom	Observations
BOURIN	Alain	

Communauté de Communes du Pays Dunois

Nom	Prénom	Observations
BOURGOIN	Annie	Excusée

Communauté de Communes du Pays Sostranien

Nom	Prénom	Observations
COURET	Pierre	A donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis

Assistaient également à la réunion :

- M. MAZEROLLES Alban, Mme TRINQUART Anaïs, Techniciens de rivières ;
- Mme VERITE Marie-Laure, secrétaire – comptable du SMABCAC.

Ordre du jour :

- Installation des délégués ;
- Election du Président ;
- Détermination du nombre de Vice-Présidents et de membres du Bureau ;
- Election des Vice-Présidents ;
- Election des membres du Bureau ;
- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;
- Indemnités des élus ;
- Remboursement des frais de déplacement.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Installation des délégués :

Monsieur le Président a déclaré les membres du Comité Syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions. Les membres suppléants n'ont pas été invités à cette première réunion.

Election du Président :

Le plus âgé des membres présents du Comité Syndical, Monsieur Jean GUIGNEDOUX a pris la présidence de l'assemblée, et a invité les membres à procéder à l'élection du Président au scrutin secret. Le bureau de vote est composé d'un secrétaire, Monsieur Spike GROEN et de deux assesseurs, Madame Christel BONDOUX et Monsieur Patrick BRANGIER.

Monsieur Jean GUIGNEDOUX a demandé à l'assemblée s'il y a des candidats au poste de Président du S.M.A.B.C.A.C. Monsieur Jean-Louis CAMUS a proposé sa candidature, et a été élu avec 28 voix.

Monsieur Jean-Louis CAMUS Président, a remercié les membres qui lui ont accordé leur confiance. Il procède ensuite à la détermination du nombre de Vice-Présidents.

Détermination du nombre de Vice-Présidents et de membres du Bureau :

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide de créer :

- 5 postes de Vice-Présidents
- 12 postes de membres du bureau

Ces personnes composeront le Bureau avec le Président.

Election des Vice-Présidents :

Monsieur le Président a invité les membres du Comité Syndical à procéder à l'élection des Vice-Présidents au scrutin secret. Les résultats sont les suivants :

- **1^{er} Vice-Président** : Monsieur Alain JACQUET, délégué de la Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse aura une délégation générale ;

- **2^{ème} Vice-Président** : Monsieur Maurice BONNET, délégué de la Communauté de Communes Eguzon Argenton - Vallée de la Creuse sera le référent pour le bassin de la Creuse.

- **3ème Vice-Président** : Monsieur Philippe GOURLAY, délégué de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d’Anglin sera le référent du bassin de l’Anglin ;

- **4ème Vice-Président** : Madame Chantal VILLIERE, déléguée de la Communauté de Communes Val de l’Indre - Brenne représentera le bassin de la Claise ;

- **5ème Vice-Président** : Monsieur Claude MERIOT, délégué de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse aura la fonction de rapporteur pour le Budget.

Election des membres du Bureau :

Monsieur le Président a invité ensuite les membres du Comité Syndical à procéder à l’élection des 12 autres membres du Bureau.

- Monsieur Dominique HERVO et Madame Edith VACHAUD, délégués de Brenne - Val de Creuse ;
- Monsieur Bernard AUJEAN, délégué de Châteauroux Métropole ;
- Monsieur Alain BOURIN, délégué de Châtillonnais en Berry ;
- Monsieur Jean-Louis MARCQ, délégué de Cœur de Brenne ;
- Messieurs Bruno CHARTIER, et Jean-Pierre NANDILLON, délégués d’Eguzon Argenton - Vallée de la Creuse ;
- Messieurs Hubert JOUOT et Laurent LAROCHE, délégués de Marche Occitane - Val d’Anglin ;
- Madame Annie BOURGOIN, déléguée du Pays Dunois ;
- Monsieur Pierre COURET, délégué du Pays Sostranien ;
- Monsieur Jean GUIGNEDOUX, délégué de Val de l’Indre - Brenne.

Election des membres de la Commission d’Appel d’Offres :

Les membres du Comité Syndical ont ensuite procédé à l’élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants, afin de constituer la Commission d’Appel d’Offres.

- Madame Chantal VILLIERE, Messieurs Alain JACQUET, Maurice BONNET, Philippe GOURLAY et Claude MERIOT ont été proclamés membres titulaires de la Commission d’Appel d’Offres

- Madame Edith VACHAUD, Messieurs Bernard AUJEAN, Jean GUIGNEDOUX, Bruno CHARTIER et Hubert JOUOT ont été proclamés membres suppléants de la Commission d’Appel d’Offres.

Indemnité des élus :

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- D'attribuer au Président une indemnité de fonction brute mensuelle égale à 29,53 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.


- D'attribuer aux Vice-Présidents une indemnité de fonction brute mensuelle égale à 11,81 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Remboursement des frais de déplacement :

Monsieur le Président présente l'organisation du Syndicat qui va entraîner des déplacements afin d'organiser les différents réunions sur divers lieux de notre vaste territoire. Il propose au Comité Syndical la mise en place d'indemnités compensatrices pour les déplacements des membres du bureau non indemnisés ainsi que le remboursement des frais de repas. Le remboursement des frais de déplacement se fera sur la base des indemnités kilométriques selon le barème fiscal de la fonction publique territoriale et selon la puissance du véhicule. Un état sera établi chaque semestre selon les présences aux réunions.

Monsieur le Président remercie les membres présents et clôture la séance à 11 heures 45.

Le Président,



Jean-Louis CAMUS

